

Biodiversité : au-delà des conventions

Par H  l  ne Lalancette

C  gep de Granby Haute-Yamaska

Dans le cadre du cours *  volution et diversit   du vivant*, les   l  ves sont invit  s    approfondir le concept de biodiversit   en se familiarisant avec le contenu de la Convention sur la diversit   biologique issue du Sommet de la Terre qui s'  st tenu    Rio en 1992.

La Convention sur la diversit   biologique leur sert d'outil de travail pour   valuer les impacts environnementaux que posent deux projets d'exploitation de gisements p  troliers des plus actuels : le premier, sur la c  te est, dans l'estuaire du Saint-Laurent et le deuxi  me, sur la c  te ouest, dans l'archipel des   les de la Reine-Charlotte. Il s'agit de deux endroits qui, par la richesse de leur diversit   biologique, se sont valus l'attention du monde entier.

Les   l  ves travaillent d'abord en   quipes de quatre ou de cinq personnes sur l'une des deux probl  matiques. Apr  s avoir r  dig   un texte pr  sentant leur   valuation des impacts, les trois   quipes travaillant sur le m  me cas se r  unissent pour arriver    un consensus quant aux risques d'atteinte    la biodiversit   que pr  sente le projet. Le produit de ce consensus est pr  sent   au groupe.